

Roissy, 24 avril 2020

Le Groupe Air France-KLM et Air France bénéficient d'un financement à hauteur de 7 Mds€ pour traverser la crise et préparer l'avenir

Le Groupe Air France-KLM a indiqué dans sa communication du 9 avril 2020 que compte tenu de l'impact majeur de la crise Covid-19, qui pèsera lourdement sur son EBITDA, et malgré les mesures importantes de préservation de trésorerie mises en place, ses prévisions mettaient en évidence qu'en l'absence de financement complémentaire un besoin de liquidités était attendu au troisième trimestre 2020.

Le Groupe Air France-KLM, Air France et KLM ont dès lors engagé des discussions avec les Etats français et néerlandais sur la mise en œuvre de soutiens spécifiques qui leur permettraient de préserver leur solvabilité.

Après plusieurs semaines de discussions, l'Etat français et des institutions bancaires, se sont mis d'accord avec le Groupe Air France-KLM et Air France sur les différents volets d'un mécanisme de soutien dédié à Air France qui ont fait l'objet d'accords de principe en cours de finalisation :

Celui-ci comprend :

- Un Prêt Garanti par l'Etat français (« PGE ») d'un montant de 4 milliards d'euros octroyé par un syndicat de six banques à Air France-KLM et Air France. Ce prêt bénéficie d'une garantie de l'Etat français à hauteur de 90% et d'une maturité de 12 mois, avec deux options d'extension d'un an consécutives, exerçables par Air France-KLM.
- Un prêt d'actionnaire de l'Etat français à Air France-KLM d'un montant de 3 milliards d'euros et d'une maturité de quatre ans, avec deux options d'extension d'un an consécutives exerçables par Air France-KLM.

Ce mécanisme de soutien, qui reste subordonné à son approbation par la Commission Européenne, permettra au Groupe Air France-KLM de garantir à Air France les moyens de faire face à ses obligations

en poursuivant sa transformation pour s'adapter dans un secteur que la crise globale va largement bouleverser.

L'Etat néerlandais a également affirmé son intention de soutenir le groupe KLM. Les discussions se poursuivent afin de finaliser les modalités d'un soutien additionnel.

Le plan de transformation qui sera finalisé dans les prochains mois inclura des engagements économiques, financiers et environnementaux. Il impliquera notamment une revue des activités d'Air France pour les adapter aux évolutions du marché induites par la crise, et devra renforcer sa situation financière. Cette transformation devra également s'inscrire dans une feuille de route environnementale ambitieuse afin d'accélérer la transition durable du Groupe.

A l'issue de l'élaboration de ce plan, une fois qu'elle disposera d'une meilleure visibilité sur les paramètres du trafic aérien post crise, et sous réserve des conditions de marché, le conseil d'administration du groupe Air France-KLM envisagera de procéder à une opération de renforcement de ses fonds propres qui pourrait intervenir au plus tard à l'issue de l'assemblée d'approbation des comptes de l'exercice 2020.

Dans ce cadre, l'Etat français a indiqué son intention d'examiner les conditions de sa participation à une telle opération de renforcement des fonds propres.

« Au nom du conseil d'administration d'Air France-KLM, je remercie l'Etat français et nos partenaires bancaires pour cette aide, qui va permettre au groupe Air France-KLM de surmonter cette crise d'une rare violence » a déclaré Anne-Marie Couderc, Présidente du Groupe Air France-KLM. « C'est aussi la reconnaissance du rôle stratégique que joue notre groupe, au service de la France, des Pays-Bas et de nos concitoyens. Le management et les collaborateurs du groupe Air France-KLM sauront être à la hauteur de la confiance qui nous est accordée. »

« Au nom de notre Groupe et de ses personnels, je remercie l'Etat français ainsi que nos partenaires bancaires de leur soutien pour le futur du groupe Air France-KLM » a déclaré Benjamin Smith, Directeur Général du Groupe Air France-KLM. « Ce soutien et le plan d'actions du groupe nous permettront de traverser cette crise et d'aborder l'avenir d'Air France-KLM avec ambition et détermination. Nous sommes un groupe fort et uni dans cette crise. Que ce soit à travers le rapatriement de nos compatriotes, l'acheminement du matériel médical ou encore le maintien de continuités territoriales essentielles, je tiens de nouveau à saluer la mobilisation exceptionnelle de nos équipes. »

Contact Investisseurs

Contact Presse

Olivier Gall

+33 1 49 89 52 59

olgall@airfranceklm.com

Website: www.airfranceklm.com

Wouter van Beek

+33 1 49 89 52 60

wouter-van.beek@airfranceklm.com

Morgane Le Gall

+33 6 14 30 44 52